

Circulaire aux parents d'élèves

Année scolaire
2024-2025



GEMENG
RAMMERICH

1. Rentrée des classes

La rentrée des classes pour l'ensemble des élèves de l'enseignement fondamental est fixée au lundi 16 septembre 2024.

2. Horaires des classes

Précoce

L'accueil des enfants des classes d'enseignement précoce est organisé de la manière suivante :

Matinée : Les enfants sont accueillis entre 7 :50 et 9 :00 heures, offrant ainsi une flexibilité aux parents et une arrivée échelonnée.

Fin de matinée : Les parents peuvent venir chercher leurs enfants entre 11h40 et 11h50, à la fin des cours matinales.

Après-midi : Les horaires de l'après-midi, les lundis, mercredis et vendredis sont harmonisés avec ceux du cycle 1.

Cycle 1

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 :50-8 :45	7 :50-8 :45	7 :50-8 :45	7 :50-8 :45	7 :50-8 :45
8 :45-9 :40	8 :45-9 :40	8 :45-9 :40	8 :45-9 :40	8 :45-9 :40
9 :40-10 :05 récréation	9 :40-10 :05 récréation	9 :40-10 :05 récréation	9 :40-10 :05 récréation	9 :40-10 :05 récréation
10 :05-11 :00	10 :05-11 :00	10 :05-11 :00	10 :05-11 :00	10 :05-11 :00
11 :00-11 :50	11 :00-11 :55	11 :00-11 :50	11 :00-11 :55	11 :00-11 :50
14 :00-14 :55		14 :00-14 :55		14 :00-14 :55
14 :55-15 :00 récréation		14 :55-15 :00 récréation		14 :55-15 :00 récréation
15 :00-15 :50		15 :00-15 :50		15 :00-15 :50

Cycles 2 - 4

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7 :50-8 :45	7 :50-8 :45	7 :50-8 :45	7 :50-8 :45	7 :50-8 :45
8 :45-9 :35	8 :45-9 :35	8 :45-9 :35	8 :45-9 :35	8 :45-9 :35
9 :35-9 :55	9 :35-9 :55	9 :35-9 :55	9 :35-9 :55	9 :35-9 :55
9 :55-10 :10 récréation	9 :55-10 :10 récréation	9 :55-10 :10 récréation	9 :55-10 :10 récréation	9 :55-10 :10 récréation
10 :10-11 :05	10 :10-11 :05	10 :10-11 :05	10 :10-11 :05	10 :10-11 :05
11 :05-11 :55	11 :05-12 :00	11 :05-11 :55	11 :05-12 :00	11 :05-11 :55
14 :00-14 :55		14 :00-14 :55		14 :00-14 :55
14 :55-15 :00 récréation		14 :55-15 :00 récréation		14 :55-15 :00 récréation
15 :00-15 :55		15 :00-15 :55		15 :00-15 :55

3. Obligation de la fréquentation scolaire, absences et dispenses

Obligation de la fréquentation scolaire :

Conformément à l'article 4.1 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire, tout mineur âgé de quatre ans révolus avant le 1er septembre et ayant sa résidence habituelle au Grand-Duché de Luxembourg est soumis à l'obligation scolaire.

Absences :

Les dispositions de l'article 10. de la même loi règlent l'absence des élèves aux activités scolaires :

- (1) Lorsqu'une personne soumise à l'obligation scolaire manque un cours, une activité ou un stage obligatoire de l'enseignement, les personnes titulaires de l'autorité parentale informent, dès le premier jour de l'absence, par tout moyen, le titulaire de classe, le régent de la classe ou le directeur de l'établissement d'enseignement de l'absence et de son motif. Une notification écrite, sous forme papier ou électronique, des personnes titulaires de l'autorité parentale est à communiquer dans les trois jours suivant l'absence.
- (2) Les seuls motifs légitimes sont la maladie de la personne soumise à l'obligation scolaire, le décès d'un proche et le cas de force majeure.
- (3) Le titulaire de classe ou le régent de la classe peut exiger des personnes titulaires de l'autorité parentale la communication d'une pièce justifiant un des motifs visés au paragraphe 2.
- (4) Si l'absence dépasse trois jours d'enseignement consécutifs, la remise d'une pièce justifiant un des motifs visés au paragraphe 2 est à remettre au plus tard le quatrième jour de l'absence par les titulaires de l'autorité parentale au titulaire de classe ou au régent de la classe.

Veillez trouver en annexe un modèle d'une notification écrite.

Dispenses :

Des dispenses de suivre les cours ou activités peuvent être accordées, sur demande, pour cause d'événement important de famille, d'activité culturelle, d'activité sportive, d'activité de bienfaisance ou d'activité civique. La demande écrite et motivée doit être présentée par les personnes titulaires de l'autorité parentale au plus tard trois jours ouvrés avant le début de l'absence sollicitée.

Les dispenses sont accordées :

- (1) par le titulaire de classe ou le régent de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée ;
- (2) par le président du comité d'école ou le directeur de l'établissement d'enseignement pour une durée ne dépassant pas cinq jours consécutifs ou lorsque l'ensemble des dispenses accordées ne dépasse pas quinze jours sur une même année scolaire ;
- (3) par le ministre pour une durée dépassant cinq jours consécutifs ou lorsque l'ensemble des dispenses accordées dépasse quinze jours sur une même année scolaire.

L'autorité dispensatrice peut exiger des pièces justificatives avant la prise de décision.

Veillez trouver en annexe le formulaire pour une demande de dispense de suivre les cours.

4. Classes et titulaires

Classe	Titulaire	@ titulaire de classe	Tél. en salle de classe	Salle
PRECOCE				
Précoce A	Myriam Meyers Alice Caas	myriam.meyers@education.lu alice.caas@education.lu	23 64 19 34	34
Précoce B	Anne Weiler Francine Rodenbour	anne.weiler@education.lu francine.rodenbour@education.lu	23 64 19 37	37
Précoce A et B	Bauer Danièle	daniele.bauer@education.lu	23 64 19 36	36
CYCLE 1				
Cycle 1 A	Brigitte Hansche	brigitte.hansche@education.lu	23 64 19 39	39
Cycle 1 B	Conny Lies	conny.lies@education.lu	23 64 19 40	40
Cycle 1 C	Jean-Claude Wittke	jean-claude.wittke@education.lu	23 64 19 38	38
Cycle 1 D	Angelika Steffen	angelika.steffen@education.lu	23 64 19 03	03
Cycle 1 E	Tammy Thilmany	tammy.thilmany@education.lu	23 64 19 02	02
Cycle 1 F	Chiara Schroeder	chiara.schroeder@education.lu	23 64 19 35	35
Cycle 1 G	Romy Moes	romy.moes@education.lu	23 64 19 50	01
CYCLE 2				
Cycle 2.1 A	André Kettel	andre.kettel@education.lu	23 64 19 04	04
Cycle 2.1 B	Martine Wagner Mandy Cirelli	m.wagner@education.lu mandy.cirelli@education.lu	23 64 19 08	08
Cycle 2.1 C	Martine Cincis	martine.cincis@education.lu	23 64 19 19	19
Cycle 2.1 D	Christine Schmit	schmit.christine@education.lu	23 64 19 24	24
Cycle 2.2 A	Sylvie Thill-Cossmann	sylvie.thill@education.lu	23 64 19 05	05
Cycle 2.2 B	Isabelle Deutsch	isabelle.deutsch@education.lu	23 64 19 06	06
Cycle 2.2 C	Sandy Reding	sandy.reding@education.lu	23 64 19 20	20
Cycle 2.2 D	Tania Heintz	tania.heintz@education.lu	23 64 19 07	07
CYCLE 3				
Cycle 3.1 A	Sandy Dhur	sandy.dhur@education.lu	23 64 19 09	09
Cycle 3.1 B	Michèle Engels	michele.engels@education.lu	23 64 19 10	10
Cycle 3.1 C	Christophe Reuter	christophe.reuter@education.lu	23 64 19 14	14
Cycle 3.2 A	Sandra Hermes	sandra.hermes@education.lu	23 64 19 11	11
Cycle 3.2 B	Laurence François	laurence.francois@education.lu	23 64 19 13	13
Cycle 3.2 C	Corinne Weber	corinne.weber@education.lu	23 64 19 16	16
Cycle 3.2 D	Marianne Kellen Boden Cathy	marianne.kellen@education.lu cathy.boden@education.lu	23 64 19 18	18
CYCLE 4				
Cycle 4.1 A	Nathalie Frisch	nathalie.frisch@education.lu	23 64 19 27	27
Cycle 4.1 B	Paul Hermes	paul.hermes@education.lu	23 64 19 21	21
Cycle 4.1 C	Joé Zeien	joe.zeien@education.lu	23 64 19 23	23
Cycle 4.2 A	Serge Decker	serge.decker@education.lu	23 64 19 25	25
Cycle 4.2 B	Ben Weis	ben.weis@education.lu	23 64 19 26	26
Cycle 4.2 C	Ben Wersant	ben.wersant@education.lu	23 64 19 22	22

5. Transport scolaire communal

Le transport scolaire sera assuré par les entreprises de transport chargées par le collège échevinal, selon les horaires établis par celui-ci. Ce service est exclusivement réservé aux élèves inscrits au centre scolaire de Koetschette et résidant dans la commune de Rambrouch, à l'exception des élèves du précoce. Les autobus scolaires ne feront halte qu'aux arrêts définis et publiés. Conformément à la législation en vigueur, les trajets sont organisés de manière à garantir une place assise à chaque élève. Par conséquent, les enfants doivent prendre le bus desservant l'arrêt le plus proche de leur résidence.

Si vos enfants doivent prendre un autre bus scolaire (par exemple, pour se rendre chez une gardienne), une autorisation écrite doit être sollicitée auprès du collège échevinal. Ces demandes individuelles seront approuvées à condition que le bus dispose d'un nombre suffisant de places assises.

Les horaires du transport scolaire peuvent être ajustés en fonction des besoins. Toute réclamation concernant le transport scolaire doit être adressée par écrit au collège échevinal.

Les parents sont priés de venir chercher leurs enfants à l'heure aux arrêts de bus.

Pour améliorer la sécurité du transport scolaire, un règlement communal relatif au transport scolaire a été adopté par le conseil communal. Il est consultable sur le site de la commune de Rambrouch à l'adresse suivante :

<https://rambrouch.lu/wp-content/uploads/2022/01/Reglement-communal-relatif-au-transport-scolaire.pdf>



Information importante

Le collège des bourgmestre et échevins se réserve le droit d'exclure temporairement – après deux avertissements par écrit – les élèves dont le comportement est inapproprié dans le bus scolaire.

Horaires transport scolaire

Trajet 1 : Perlé (en partie) -Wolwelange - Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Perlé	16, rue du Faubourg	7.26	12.15	12.20	13.36	16.15
	48, route d'Arlon	7.28	12.17	12.22	13.38	16.17
	rue de l'Eglise (ancienne école)	7.30	12.19	12.24	13.40	16.19
Wolwelange	route de Perlé (Wolwener-Halt)	7.34	12.12	12.17	13.44	16.12
Z.I. Riesenhof	route de Martelange	7.42	12.04	12.09	13.52	16.04
Koetschette	Ecole	7.46	12.00	12.05	13.56	16.00
Trajet 2 : Wolwelange-Rombach- Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Wolwelange	29, rue Principale	7.26	12.23	12.27	13.36	16.22
Haut-Martelange	arrêt «Leekoll»	7.27	12.22	12.26	13.37	16.21
Rombach	rue des Tilleuls (Gare)	7.28	12.21	12.25	13.38	16.20
	23A, rue Belle-Vue	7.29	12.20	12.24	13.39	16.19
	40-42 / 29, rue Belle- Vue	7.30	12.19	12.23	13.40	16.18
Wolwelange	bifurcation rue des Romains/ rue de Martelange	7.32	12.18	12.22	13.42	16.17
	41, rue Principale (kiosque)	7.34	12.15	12.20	13.44	16.15
	70, rue Principale (Spetzt)	7.36	12.13	12.18	13.46	16.13
	44, rue de l'Ermitage	7.38	12.11	12.16	13.48	16.11
Flatzbour	10, route de Perlé	7.39	12.10	12.15	13.49	16.10
Koetschette	Ecole	7.45	12.00	12.05	13.55	16.00
Trajet 3 : Perlé (en partie) - Holtz – Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Perlé	rue de la Poste (Gare)	7.22	12.23	12.28	13.32	16.23
	rue des Champs (Centre Culturel)	7.26	12.19	12.24	13.36	16.19
	20, rue de Holtz	7.29	12.16	12.21	13.39	16.16
Holtz	rue du Village (ancienne école)	7.34	12.09	12.14	13.44	16.09
	Arrêt «Morewee» (après intersection Rue Principale / Rue des Champs	7.35	12.10	12.15	13.45	16.10
	7, rue Principale	7.36	12.11	12.16	13.46	16.11
Koetschette	Ecole	7.45	12.00	12.05	13.55	16.00
Trajet 4 : Bigonville – Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Bigonville	32, rue du Village	7.32	12.10	12.15	13.42	16.10
	51, rue Principale	7.34	12.12	12.17	13.44	16.12
	2, rue Principale (Kéismart)	7.35	12.13	12.18	13.45	16.13
	36, rue des Romains	7.37	12.08	12.13	13.47	16.08
	Bigonville-Poteau	7.40	12.05	12.10	13.50	16.05
Koetschette	Ecole	7.45	12.00	12.05	13.55	16.00

Trajet 5 : Bilsdorf – Arsdorf – Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Arsdorf	Rue du Cimetière	7.24	12.22	12.27	13.34	16.22
Bilsdorf	Riesenhafferwee (maison 2)	7.28	12.15	12.20	13.38	16.15
	rue Abbé Neuens (Eglise)	7.30	12.17	12.22	13.40	16.17
Arsdorf	31, rue du Lac	7.35	12.10	12.15	13.45	16.10
	rue du Lac (ancienne école)	7.37	12.08	12.13	13.47	16.08
	2, op der Lee	7.38	12.05	12.10	13.48	16.05
	16, rue JJ Klein (am Gronn)	7.39	12.06	12.11	13.49	16.06
	6, rue du Lac	7.42	12.03	12.08	13.52	16.03
Koetschette	Ecole	7.45	12.00	12.05	13.55	16.00
Trajet 6 : Koetschette – Eschette – Folschette – Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Koetschette	6, route d'Ettelbruck	7.19	12.03	12.08	13.19	16.03
Eschette	6, rue Principale	7.26	12.10	12.15	13.36	16.10
Folschette	rue d'Eschette	7.30	12.14	12.19	13.40	16.14
	16, rue Principale	7.32	12.16	12.21	13.42	16.16
	40, rue Principale (Centre Culturel)	7.34	12.18	12.23	13.44	16.18
	64, rue Princpale	7.36	12.20	12.25	13.46	16.20
	108, rue Principale	7.37	12.21	12.26	13.47	16.21
Koetschette	Ecole	7.45	12.00	12.05	13.55	16.00
Trajet 7 : Hostert - Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Hostert	Cité	7.19	12.12	12.17	13.29	16.12
	10, rue de Folschette	7.21	12.14	12.19	13.31	16.14
	10, rue de Lannen	7.24	12.16	12.21	13.34	16.16
	Hueschtergare	7.26	12.18	12.23	13.36	16.18
	rue Principale (ancien lavoir)	7.31	12.22	12.27	13.41	16.22
	Brisenhaff	7.33	12.24	12.29	13.43	16.24
	intersection rue Principale – rue des Romains	7.36	12.26	12.31	13.46	16.26
	rue Principale (ancienne école) (via Goelt – Rambrouch)	7.38	12.28	12.33	13.48	16.28
Koetschette	Ecole	7.47	12.00	12.05	13.57	16.00
Trajet 8 : Rambrouch – Koetschette		Aller	Retour Lu/Mer/Ve	Retour Mar/Je	Aller	Retour
Rambrouch	2, rue Principale	7.33	12.11	12.16	13.43	16.11
	Rue du Brill	7.35	12.07	12.12	13.45	16.07
	Rue Schwiedelbrouch	7.37	12.09	12.14	13.47	16.09
	Gare routière	7.39	12.05	12.10	13.49	16.05
	38, rue Principale	7.41	12.03	12.08	13.51	16.03
Koetschette	Ecole	7.44	12.00	12.05	13.54	16.00

6. Transport scolaire privé

Les parents qui déposent leurs enfants en voiture privée sont priés de stationner sur le parking près du terrain de football synthétique et de s'assurer d'arriver au plus tard cinq minutes avant le début des cours. L'accès à ce parking se fait exclusivement par le chemin débouchant sur la route d'Arsdorf (entrée près du dépôt de l'Administration des Ponts et Chaussées). Il est important d'utiliser toujours cet accès et de suivre le parcours indiqué à la dernière page de la brochure pour sortir par la « **Rue de Martelange** ».

La « Rue de la Paix » est strictement réservée aux bus de transport scolaire. La Police Grand-Ducale veillera au respect de cette règle et ne tolérera aucune exception. Toute infraction sera sanctionnée par un avertissement taxé.

La surveillance des enfants devant l'école est assumée par du personnel enseignant. Par conséquent, les parents doivent confier leurs enfants aux enseignants surveillants à l'entrée de l'école et éviter de les accompagner jusqu'aux salles de classe pour limiter les allées et venues inutiles dans les couloirs, ce qui pourrait perturber le déroulement des cours.

A la fin des cours, les parents qui viennent chercher leurs enfants doivent les attendre derrière le bâtiment scolaire, près du terrain de football. Ils peuvent arriver au plus tôt 10 minutes avant la fin des cours, c'est-à-dire à partir de 11.45 heures le matin et de 15.45 heures l'après-midi).

Nous vous prions de bien vouloir respecter les panneaux de signalisation en place.

7. Vacances et congés scolaires

Vacances et jours fériés	Début	Fin
Année scolaire 2024-2025	lundi 16 septembre 2024	mardi 15 juillet 2025
Toussaint	samedi 26 octobre 2024	dimanche 3 novembre 2024
Saint Nicolas	vendredi 6 décembre 2024	
Vacances de Noël	samedi 21 décembre 2024	dimanche 5 janvier 2025
Carnaval	samedi 15 février 2025	dimanche 23 février 2025
Pâques	samedi 5 avril 2025	dimanche 20 avril 2025
Lundi de Pâques	lundi 21 avril 2025	jour férié légal
Fête du travail	jeudi 1 mai 2025	jour férié légal
Journée de l'Europe	vendredi 9 mai 2025	jour férié légal
Pentecôte	samedi 24 mai 2025	dimanche 1 ^{er} juin 2025
Lundi de Pentecôte	lundi 09 juin 2025	jour férié légal
Fête nationale	lundi 23 juin 2025	jour férié légal
Vacances d'été	mercredi 16 juillet 2025	dimanche 14 septembre 2025

Le lendemain de la première communion, les classes du cycle 3.1 de l'enseignement fondamental seront en cours. Toutefois, les enseignants accepteront les excuses écrites individuelles pour les absences des élèves durant la matinée.

8. Cours de natation

Le règlement interne concernant l'utilisation de la piscine scolaire doit être scrupuleusement respecté par les usagers.

Les enfants doivent :

- a) se conformer aux instructions de l'instructeur de natation.
- b) porter un maillot de bain approprié et décent, les bikinis, les shorts ou bermudas ne sont pas autorisés.
- c) porter un bonnet de bain en silicone pour des raisons d'hygiène.

Les parents doivent veiller à :

- a) s'assurer que les enfants ne portent pas leur maillot de bain sous leurs vêtements en se rendant à l'école, mais seulement avant le début des cours de natation.
Tout enfant en infraction sera exclu du cours de natation sans exception.
- b) faire en sorte que les enfants ramènent les maillots de bain et serviettes mouillés à la maison après chaque séance.
- c) Fournir des vêtements appropriés (short et t-shirt) pour les enfants qui ne participent pas aux cours de natation, afin qu'ils puissent rester à l'intérieur de la piscine pendant les cours.

9. Education sportive

Pour des raisons d'hygiène et de santé, les parents sont invités à fournir à leurs enfants des vêtements de sport appropriés pour les cours d'éducation physique. Les enseignants se réservent le droit d'exclure de ces cours, en cas de récidive, les élèves qui ne portent pas de vêtements adaptés.

10. Livres scolaires

Étant donné que l'achat des livres scolaires représente un coût annuel d'environ 100 000 €, nous vous demandons de veiller à ce que vos enfants prennent soin des livres scolaires mis gratuitement à leur disposition par la commune de Rambrouch.

11. Accident scolaire

Si vous constatez que votre enfant a eu un accident, que ce soit sur le site de l'école ou pendant le trajet, veuillez contacter immédiatement le titulaire de la classe. Il est essentiel que les informations relatives à l'accident soient transmises rapidement au secrétariat communal pour permettre l'établissement de la déclaration d'accident.

12. Les représentants des parents d'élèves

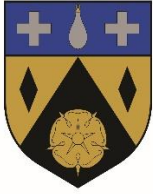
Les représentants des parents d'élèves s'échangent avec le comité d'école et donnent leur avis sur le plan de développement de l'établissement scolaire (PDS), l'organisation scolaire et la vie à l'école.

Le mandat des représentants des parents d'élèves est renouvelé tous les trois ans. Pour obtenir plus d'informations sur leurs activités, veuillez contacter le comité actuel par email à l'adresse suivante : comitedesparents@schoul-kietscht.lu.

13. Smartphones et appareils multimédias

L'usage des téléphones portables est strictement interdit pendant le temps de classe, pendant les récréations, ainsi qu'à l'intérieur de tout bâtiment scolaire. Les téléphones doivent être éteints et rangés dans le cartable dès l'arrivée à l'école et jusqu'à la sortie des cours.

En outre, il est essentiel de rappeler à votre enfant qu'il est strictement interdit de réaliser des enregistrements audio ou audiovisuels au sein de l'établissement scolaire afin de garantir la confidentialité, la sécurité et le respect de la vie privée de chacun. Cette interdiction s'applique à toute sorte de médias permettant d'enregistrer du son ou des images, tels que les téléphones portables, les tablettes, les caméras, les montres connectées, les appareils photo, et tout autre dispositif similaire. Cette interdiction couvre l'ensemble des locaux scolaires, y compris les salles de classe, les couloirs, les aires de jeux, les toilettes, et tout autre espace appartenant à l'école.



An die Eltern der Schüler

Die Gemeindeverwaltung Rambruch unterstützt ihre Einwohner mit einer finanziellen Hilfe in Höhe von 50 € pro Kind für den Kauf von Schulmaterial (Grundschule und Lyzeum).

Dem Antrag beizufügen:

- Rechnungen, Kassenbelege oder Rückerstattungsbeleg des Klassenlehrers für den Kauf von Schulmaterial
- Schulbescheinigung für Lyzeumsschüler ab 18 Jahre



Antrag auf Unterstützung

Ich, Unterzeichnete(r)
(Name und Vorname) _____

Eltern / gesetzliche Vertreter des
Kindes (Name und Vorname) _____

Schule (2024/2025) _____

Klasse (2024/2025) _____

Bank (BIC) _____

Kontonummer _____

(Ort und Datum) _____, den _____

Unterschrift _____



Einzureichen bei:

Gemeindeverwaltung Rambruch 19, Rue Principale L - 8805 Rambrouch vor dem 01/11/2024



Aux parents d'élèves

L'administration communale de Rambrouch soutient ses habitants par une aide financière d'une valeur de 50 € par enfant pour l'achat de matériel scolaire (école primaire et lycée).

A annexer à la demande :

- factures, tickets de caisse ou demande de remboursement du titulaire de classe pour l'achat de matériel scolaire
- certificat de scolarité pour les élèves du lycée à partir de 18 ans



Demande de liquidation

Je soussigné(e)
(nom et prénom) _____

Parents / représentant légal de
l'enfant (nom et prénom) _____

Ecole (2024/2025) _____

Classe (2024/2025) _____

Banque (BIC) _____

Compte n° _____

(Lieu et date) _____, le _____

signature _____

A remettre à:

Administration communale de Rambrouch 19, Rue Principale L - 8805 Rambrouch avant le 01/11/2024





Schoul Kietscht

Les inscriptions pour les différents cours sont ouvertes à partir du 8.juin.
Dans tous nos cours, les places sont limitées (max.20 enfants) et seront attribuées selon le principe « first come, first served ».



<u>Horaire des activités:</u>			
Jour	Horaire	Activité	Tranches d'âge
Lundi	12h00-13h00	Natation	C 3 + C 4
Lundi	16h00-17h00	Multisport	C 3.2 + C 4
Mardi	14h00-15h00	Multisport	Précoce + C1.1
Mardi	14h00-15h00	Multisport	C 1.2
Mercredi	12h00-13h00	Multisport	C 2 + C 3.1
Jeudi	12h00-13h00	Natation	C 1
Vendredi	16h00-17h00	Natation	C 2

Merci de respecter les points suivants pour l'inscription :

1. Tous les formulaires d'inscription doivent être entièrement remplis et signés.
2. Une cotisation annuelle de **40 euros** par enfant est due : les 40 euros doivent être remis au titulaire de classe dans une enveloppe ou vous pouvez transférer les 40 euros sur le compte numéro LU14 1111 7053 1730 0000 (Titulaire : Lasep Schoul Kietscht ; Banque : Post Luxembourg ; BIC : CCPLLULL ; Communication : prénom, nom, cycle de votre enfant)
3. Tous les formulaires d'inscription, une preuve de paiement, une enveloppe avec le montant annuel peuvent être remis au titulaire de classe ou par mail piscine@rambrouch.lu.
Vous recevrez une confirmation d'inscription par mail.



Nous vous prions de récupérer votre enfant à l'heure exacte aux activités respectives.

A partir de 13h15 / 15h15 / 16h15 / 17h15 l'enfant sera sous votre responsabilité !

Début des activités : lundi 30 septembre 2024.

Si vous avez d'autres questions, vous pouvez nous contacter au numéro : 23 64 19 71
(Sammy Peller, Eric Koeune)

Pour des raisons d'assurance, votre enfant ne pourra pas participer à l'activité tant que la cotisation n'aura pas été payée. Nous vous rappelons également qu'une fois la cotisation annuelle est payée au Conseil, elle n'est pas remboursable.

Schwamm- an Aquacoursen an der Schwämmvum « centre scolaire et sportif » zu Kietscht

ab dem 30. September 2024

Aqua-Senior



méindes 16:30-17:15 Auer
oder/an

freides 17:15-18:00 Auer

Tarif: 10,00 € / Seance

Limitéiert Plazen: 12 Leit / Seance

Aqua-Fitness



méindes 17:45-18:30 Auer
oder/an

17:45-18:30 Auer
oder/an

freides 18:15-19:00 Auer

Tarif: 10,00 € / Seance

Limitéiert Plazen: 18 Leit / Seance

Aqua Beboard



méindes 19:00-19:45 Auer
oder/an

freides 19:30-20:15 Auer

Tarif: 10,00 € / Seance

Limitéiert Plazen: 8 Leit / Seance

Bébé Swim



6 Méint-12 Méint: méttwochs 16:15-17:00 Auer

13 Méint-24 Méint: méttwochs 17:15-18:00 Auer

Tarif: 10,00 € / Seance

Limitéiert Plazen: 8 Bëbeeën / Seance

Wichtig Informatiounen:

- * Stëllt de Bëbee 1,5 Stonn virun der Seance !
- * De Bëbee ass sat, befriddegt an ausgerout !
- * Bréngt Schwammwëndele mat !
- * Drot keng Crème oder Ueleg op !

Kids Cours



4-5 Joer: dënschdes 13:45-14:30 Auer

6-7 Joer: ma 14:45-15:30 Auer

Tarif: 10,00 € / Seance

Limitéiert Plazen: 12 Kanner / Seance

D'Umeldung sinn ab méttwochs, den 11. September 2024, **nëmmen ab 8:00 Auer** par Mail: reception@rambrouch.lu. D'Prioritéit gëllt fir d'Awunner vun der Rammericher Gemeng.

Ëffnungszäite vun der Schwämm wärend der Schoulzäit 2024-2025

D'Schwämm ass op fir de Public :
mëttwochs vu 16:00 bis 21:00 Auer a freides vun 12:00 bis 14:00 Auer.
Lescht Entrée: eng Stonn viru Schluss.



Agang vun der Schwämm



Entréespräis:

- * Persounen ab 15 Joer: 3 €/Seance
- * Kanner vu 5 bis 14 Joer: 1,5 €/Seance
- * Kanner ënner 5 Joer: Gratis



Cours de natation et aquatiques à la piscine du centre scolaire et sportif de Koetschette

à partir du 30 septembre 2024

Aqua-Senior



lundi 16h30-17h15
ou/et
vendredi 17h15-18h00

Tarif: 10,00 € / séance
Places limitées: 12 pers. / séance

Aqua-Fitness



lundi 17h45-18h30
ou/et
17h45-18h30
ou/et
vendredi 18h15-19h00

Tarif: 10,00 € / séance
Places limitées: 18 pers. / séance

Aqua Beboard



lundi 19h00-19h45
ou/et
vendredi 19h30-20h15

Tarif: 10,00 € / séance
Places limitées: 8 pers. / séance

Bébé Swim



6 mois-12 mois: mercredi 16h15-17h00
13 mois-24 mois: mercredi 17h15-18h00

Tarif: 10,00 € / séance
Places limitées: 8 bébés / séance

Informations importantes:

- * Allaiter le bébé 1,5 heure avant le cours !
- * Le bébé est rassasié, satisfait et reposé !
- * Apportez des couches de natation !
- * Ne mettez pas de crème ou d'huile !

Kids Cours



4-5 ans: mardi 13h45-14h30
6-7 ans: mardi 14h45-15h30

Tarif: 10,00 € / séance
Places limitées: 12 enfants / séance

Inscriptions à partir de mercredi, 11 septembre 2024, **uniquement à partir de 8h00** par mail: reception@rambrouch.lu. Priorité est réservée aux habitants domiciliés sur le territoire de la commune de Rambrouch.

Heures d'ouverture de la piscine pendant l'année scolaire 2024-2025

La piscine est ouverte au public :
mercredi de 16h00 à 21h00 et vendredi de 12h00 à 14h00.

Dernière entrée: une heure avant la fermeture.



Entrée de la piscine



Achat des billets d'entrée:



Prix d'entrée:

- * Personnes à partir de 15 ans: 3 €/séance
- * Enfants de 5 à 14 ans: 1,5 €/séance
- * Enfants de moins de 5 ans: Gratuit





Grënne mir zesammen
eng Elterevereenegung fir
d' "Schoul Kietscht"!



GEMENG
RAMMERICH

Ëm wat handelt et sech ?

Eng Elterevereenegung ass an éischer Linn en Team vu fräiwëllege, motivéierten Elteren, déi dovun iwwerzeegt sinn, datt et sënnvoll ass, Iddien a Fäegkeete fir d'Wuel vun eise Kanner an der Schoul ze deelen.

All Elteren, déi e Kand an der "Schoul Kietscht" hunn, kënnen sech bedeelegen.



Opruff un d'Elteren –
Grënnung vun enger
Elterevereenegung an der
Grondschool "Schoul Kietscht"!

Hutt Dir Energie, Kreativitéit
oder einfach Loscht, u Projeten
oder Aktivitéiten deelzehuelen?

Mellt Iech un !
service.scolaire@rambrouch.lu
tel.: 23 64 09 -27



Créons ensemble
une association
des parents d'élèves pour
l'école fondamentale
"Schoul Kietscht"!



GEMENG
RAMMERICH

C'EST QUOI ?

Une association des parents d'élèves est avant tout une équipe de parents bénévoles motivés et convaincus de l'intérêt de partager des idées et compétences pour le bien de nos enfants et de l'école.

Tous les parents ayant un enfant scolarisé à l'école "Schoul Kietscht", peuvent y participer.



Appel aux parents –
création d'une association des
parents d'élèves de l'école
"Schoul Kietscht"!

Vous disposez d'énergie, de
créativité ou vous avez tout
simplement envie de vous
lancer dans des projets ou des
activités?

N'hésitez pas !
service.scolaire@rambrouch.lu
tel.: 23 64 09 -27



ADMINISTRATION COMMUNALE DE RAMBROUCH

Soirée des personnes méritantes 2024

Vendredi, 15 novembre 2024

L'Administration communale de Rambrouch organisera en date du vendredi, 15 novembre 2024, à 19h30 la soirée des personnes méritantes, soirée au cours de laquelle seront récompensés les élèves, les musiciens ainsi que les sportifs méritants, domiciliés dans la commune de Rambrouch, de même que les associations sportives et les associations de musique ou de chant méritantes ayant leur siège dans la commune de Rambrouch.

Veuillez trouver ci-après les critères retenus par le conseil communal en séance du 3 novembre 2022 pour pouvoir bénéficier d'une récompense.

I: Enseignement professionnel, secondaire, supérieur et universitaire

1. Elève méritant :

- avoir eu son domicile dans la commune de Rambrouch pendant l'année de référence, c'est-à-dire pendant l'année scolaire 2023-2024,
- avoir fréquenté l'enseignement post-primaire pendant toute l'année de référence,
- avoir obtenu une des moyennes générales annuelles fixées comme suit par les différentes classes :

Classe de 7e et 6e : 52/60

Classe de 5e et 4e : 50/60

Classe de 3e et 2e : 48/60

Les élèves qui ne sont pas en possession d'un bulletin avec notes concernant l'année de référence fourniront une preuve certifiée par l'établissement scolaire (régent de classe ou directeur de l'école) qu'ils sont élèves méritants.

2. Prime de réussite d'un diplôme de fin de cycle et supplément de mérite

Rentrent en compte pour le bénéfice de la prime de réussite d'un diplôme de fin de cycle les élèves ayant eu leur domicile dans la commune de Rambrouch pendant l'année de référence et ayant terminé avec succès les études suivantes respectivement ont obtenu les diplômes suivants :

- CCP (certificat d'aptitude professionnelle)
- DAP (certificat d'aptitude professionnelle)
- Brevet de maîtrise
- 1ère secondaire classique ou secondaire général
- Brevet de technicien respectivement de technicien supérieur
- Bachelor ou diplôme reconnu équivalent
- Master ou diplôme reconnu équivalent

Conditions pour pouvoir bénéficier du **supplément de mérite:**

Peuvent bénéficier du supplément de mérite les élèves qui rentrent en compte pour l'octroi de la prime de réussite d'un diplôme de fin de cycle et qui ont terminé leurs études avec au moins la mention très bien (16/20 respectivement 80% du maximum des points).

II : Enseignement musical-activités de musique ou de chant

Pour pouvoir être reconnu comme musicien méritant il faut :

- avoir eu son domicile dans la commune de Rambrouch pendant l'année de référence, c'est-à-dire pendant l'année scolaire 2023-2024,
- avoir fréquenté des cours de solfège ou des cours instrumentaux dans une école de musique respectivement un conservatoire de musique pendant l'année de référence,
- avoir accompli l'année de référence (cours de solfège ou cours instrumentaux) avec au moins la mention « Distinction ».

Peuvent être reconnus comme « musiciens méritants » les musiciens ayant participé avec succès à un concours de musique pendant l'année de référence.

Pour pouvoir être reconnu comme **association de musique ou de chant méritant** il faut :

- avoir eu son domicile dans la commune de Rambrouch pendant l'année de référence, c'est-à-dire pendant l'année scolaire 2023-2024,
- avoir participé, au cours de l'année de référence, à un concours officiel de musique ou de chant et ayant remporté un 1er prix respectivement un 2e prix.

III : Activités sportives

Pour pouvoir être reconnu comme **sportif méritant** il faut:

- avoir eu son domicile dans la commune de Rambrouch pendant l'année de référence, c'est-à-dire pendant **l'année scolaire 2023-2024**,
- avoir obtenu, au cours de l'année de référence, un titre de « champion », « vice-champion » ou une autre distinction sportive.

Pour pouvoir être reconnu comme **association sportive méritante** il faut :

- avoir eu son domicile dans la commune de Rambrouch pendant l'année de référence, c'est-à-dire pendant **l'année scolaire 2023-2024**,
- avoir obtenu, au cours de l'année de référence, un titre de « champion », « vice-champion » ou une autre distinction sportive.

Les dossiers contenant les pièces justificatives requises sont à faire parvenir à

L'Administration communale de Rambrouch

19, Rue Principale

L-8805 Rambrouch

pour le lundi 7 octobre 2024, au plus tard.

Le collège des bourgmestre et échevins,
Myriam Binck, Mike Bolmer, Sonja Kettmann



RAPPEL



Huelt lech Zäit, fir am gutt gefüllten Alldag och e bessen ofzeschalten.

--

Prenez le temps de vous détendre dans un quotidien bien chargé.

**Fir Kleng a Grouss:
Pour petits et grands:**

**E Spill spillen, e Buch liesen oder kucken soll net an de Vergiess kommen.
Jouer un jeu, lire ou regarder un livre ne doit pas tomber dans l'oubli.**

Maacht Gebrauch vun dëse Spill- a Lieskëschten. Jiddweree ka sech d'Saachen huelen an och halen, nees zrëckbréngen oder géint gebrauchten, awer nach komplett Saachen tauschen. Mat Respekt, Freed a Spaass kënnen esou gebrauchte Spillsaachen, Comics, Krimien, Romaner oder Fachbicher aner Leit eng Freed maachen.

Utilisez les «Spill- a Lieskëschten». Tout le monde peut se procurer de ces articles, les conserver pour une utilisation ultérieure, les remettre après usage ou les garder. Vous pouvez également les échanger contre d'autres articles d'occasion en bon état. Ainsi, avec respect, joie et plaisir, des jeux et des livres d'occasion, des bandes dessinées, des romans policiers, des romans, des livres techniques pourront faire plaisir à d'autres personnes.

**Wou ?
Où ?**

- | | |
|--------------|--|
| - Folschette | Place de la Commune |
| - Rambrouch | Place de la Commune |
| - Bigonville | Aire de jeux
(rue du Lavoir/rue du Chateau) |
| - Perlé | Gare (rue de la Poste) |
| - Arsdorf | Aire de jeux, église |



Der Vorlesewettbewerb



In unserer Kietschter Grundschule fand in diesem Schuljahr ein Vorlesewettbewerb statt, bei dem jedes aus Kind aus dem Zyklus 4 einen Text vorlesen konnte. Dabei sollte der/die beste Vorleser*in der Schule ermittelt werden, um die Schule in einem nationalen Vorlesewettbewerb zu vertreten.

Alles fing innerhalb der Klasse an. Bei uns in der Klasse konnten wir frei ein Buch wählen. Die einzige Einschränkung war: Man musste entweder auf Deutsch, Luxemburgisch, Französisch oder Englisch vorlesen. Zudem hatten wir gut Zeit, um diesen bestimmten Textausschnitt vorzubereiten.

Anfang März kam die große Aufregung: Der Vorlesewettbewerb begann!

Bei uns in der Klasse spürte man förmlich die Aufregung. Jedes Kind durfte vorlesen. Als erstes lasen alle einzeln der Jury (die aus unserem Lehrer und einer anderen Lehrperson bestand) vor. Außerdem hörte die restliche Klasse auch zu. Zum Schluss stieg die Aufregung, denn jetzt wurde der/die Gewinner*in gekürt. Ich habe mich sehr gefreut, als ich als Klassengewinnerin verkündet wurde.

Die Sieger*innen der sieben Klassen aus dem Zyklus 4 lasen später noch einmal vor dem ganzen Cycle 4 vor. Vor über 100 Zuhörern war man natürlich noch nervöser und aufgeregter, als wenn man vor der eigenen Klasse vorliest. Die 7 Teilnehmer lasen jeweils ihren Buchausschnitt vor. Die Sprachenreglung war noch immer dieselbe. Jetzt musste man zusätzlich einen unbekanntem Text in einer anderen Sprache vorlesen.

Nach dem Vorlesen berat sich das Lehrpersonal. Die Spannung stieg wieder, denn jetzt wurden der/die Schulsieger*in sowie der 2te und 3te Platz gekürt. Ich strahlte vor Freude, als ich meinen Namen hörte.

Die 3 Erstplatzierten bekamen später auch ein Geschenk. Jedes Kind, das auf dem Podium stand, erhielt einen Umschlag mit einem Gutschein für eine Buchhandlung und ich bekam noch ein richtig cooles Diplom!

Eines muss gesagt sein, Schulgewinnerin zu sein ist einfach nur toll!

Jetzt musste ich noch zwei weitere Texte digital einreichen, weil ich nun gegen andere Schulgewinner des Landes in einem Viertelfinale antreten kann. Wir sind alle gespannt, wie es national weitergeht.

Zum Ende will ich mich bei allen bedanken, die diesen Wettbewerb ermöglicht haben:

Danke an Herr Decker und an Herr Zeien für die Organisation.

Danke den Juroren, dem Lehrpersonal des Zyklus 4.

Danke an alle Teilnehmer für ihre Mühe und die starke Konkurrenz, alle haben das super gemacht.

Noch einen besonderen Dank für die tatkräftige Unterstützung von meiner Familie und meinen Freunden.

Claire Kremer
Klasse 4.1 C

Scheckiwwerreechung an der Kietschter Schoul



Et ass eng flott Traditioun, de Chrëschtmaart vun der Kietschter Schoul, organiséiert zesumme mam Léierpersonal, der Maison Relais, der Crèche, der Kantin an dem Gemengepersonal. Esou war dëse Chrëschtmaart nees e volle Succès. Den Erléis gouf a Form vun engem Scheck vun 8000 € un d'Fondatioun Lëtzebuurger Kannerduerf, SOS Village d'Enfants Luxembourg iwwerreecht. Den Här Paul Hermes huet als President vun der Schoul dem ganze Personal, der Gemeng an den Eltere mat de Kanner villmools Merci gesot. Duerch hir Presenz an hiert Engagement war de Chrëschtmaart e vollen Erfolg.

D'Madamm Line Jacoby, Chargée Collecte de fonds, huet am Numm vun hirer Fondatioun, hir Unerkennung an hiren Dank fir dëse wonnerbare Geste ausgedréckt. Dës Suen ënnerstëtzen déi véier pädagogesch Projeten am Kannerduerf zu Miersch, fir de Kanner weiderhi vill Freed ze schenken.



13. Mee - Optakt vun der Schoulsportswoch am Kader vun den Olympesche Summerspiller



Kannerwoch Semaine de l'enfance

D'Kannerwoch an der Maison Relais zu Kietscht, déi vum 6. bis den 10. Mee stattfonnt huet, war geprägt vu Momenter ronderëm d'Themen Ernährung an Natur. Dës speziell Woch huet de Kanner an hiren Elteren d'Méiglechkeet ginn, hir Bindungen ze stäerken an nei Saachen zesummen ze léieren.

Gemeinsam Iessen

Dënstes an der Mëttesstonn goufen d'Elteren agelueden, sech hire Kanner fir ee gemittlecht Iessen unzeschléissen. D'Moolzechten déi mat Suergfalt preparéiert goufen, hunn eng gesond an ausgeglachen Ernährung an de Fokus gesat. Dës gemeinsam Mëttesstonn war och



eng gutt Geleeënheet fir d'Elteren, d'Iessgewunnechte vun hire Kanner besser ze verstoen an d'Wichtigkeet vun enger variéierter an equilibréierter Ernährung ze diskutéieren.



Bastelaktivitéiten

Duerch déi ganz Woch goufen et verschidde Bastelaktivitéiten fir d'Kanner, déi hinnen erméiglecht hunn, hir Kreativitéit ze entwéckelen. Durch e flotte Bëschrallye, haten d'Kanner een Dag an der Natur an hun eppes iwwer d'Flora an d'Fauna geléiert.



Flohmarkt für die Schüler der Kietschter Grundschule

In diesem Artikel wollen wir unsere Erfahrungen aus einem selbst erarbeiteten und durchgeführten Projekt äußern und hoffen so Andere mit unserer Aktion zu erreichen und bewegen.

Alles fing damit an, dass wir das Thema "Nachhaltigkeit" in der Klasse behandelten. Wir informierten uns über das Thema und waren geschockt über einige Erkenntnisse. Wir verstanden, dass die Erde durch unseren Konsum leidet. Den Strom den wir verbrauchen, den Müll den wir kreieren, die Abgase die wegen uns entstehen, tragen alle dazu bei, dass die Natur um uns zerstört wird. Wenn wir so weitermachen, wird unser Planet irgendwann nicht mehr bewohnbar sein. Es war einerseits interessant etwas über diese Themen zu erfahren, aber andererseits wollten wir nun auch etwas unternehmen. Wir wollten selbst unseren Teil zu einer Verbesserung beitragen und hoffen nun auch Andere dazu bewegen zu können.

Wir begannen also damit, selbst im Alltag nachhaltiger zu sein. Wir lernten zum Beispiel den Müll richtig trennen, nicht immer alles im Plastik zu kaufen, kein Wasser und Strom zu verschwenden und Kleider und Schuhe nicht sofort auszutauschen, wenn sie uns nicht mehr gefallen.



Prägend war unser Ausflug in die Tuchfabrik im „Naturpark Öwersauer“. Dort wurde uns der „Weg der Kleidung“ erklärt. Dieser Weg ist sehr lang. Von der Ernte der Baumwolle auf dem Feld geht es in andere Länder, um die Baumwolle zu säubern und zu einem Faden zu spinnen. In wiederum anderen Ländern wird aus diesem Faden für ein schreckliches Gehalt Stoff und anschließend Kleidung genäht. Erst dann werden die Kleidungsstücke in unsere Länder transportiert, um hier verkauft zu werden. Zudem gibt es weitere Herstellungsprozesse aus Schafswolle, Seide oder Kunstfaser.

Auf diesem Weg der Kleidung entsteht unheimlich viel Schmutz, es werden sehr viel Wasser und Strom verbraucht und die Arbeitskräfte werden absolut unterbezahlt. Und das alles nur, damit wir alle paar Monate neue Modekleidung kaufen können. Unsere Altkleidung wird abschließend wieder in ärmere Länder verschickt und landet dort auf riesigen Müllhaufen, wo sie sich nur langsam zersetzen und Jahrzehnte liegen bleiben können.

Also wollten wir als Klasse selbst etwas verändern. Wir suchten nach Ideen und berieten uns und kamen so schließlich auf die Idee einen Flohmarkt zu organisieren. Hiermit konnten wir zwei Fliegen mit einer Klappe schlagen. Einerseits würde unser altes Zeug, das wir selbst nicht mehr brauchen einen neuen Zweck finden, anstatt im Mülleimer zu landen. Andererseits konnten wir Geld sammeln, das wir für ein nachhaltiges Projekt einsetzen würden.

Fast zwei Monate haben wir an der Vorbereitung gearbeitet. Die Rollen wurden verteilt und jeder leistete seinen Beitrag. Tische mussten aufgestellt und dekoriert werden, Teller, Becher,

Wasser und Sirup besorgt werden, einige haben Kuchen gebacken und wir brauchten Kleingeld für unsere Kasse.

Wiederum Andere kümmerten sich darum ein passendes Datum zu finden und die nötigen Erlaubnisse zu erhalten. Wir entwarfen einen Flyer, um dem Schulpersonal unsere Idee zu präsentieren und alle zu motivieren, unseren Markt zu besuchen. Auch einen Elternbrief mussten wir erstellen, denn die

mussten uns helfen, genügend alte Kleidung, Spielzeug und Bücher zu Hause auszusortieren. Zusätzlich wollten wir ein Quiz anbieten, bei dem andere Schüler ihr Wissen zum Thema „Nachhaltigkeit“ unter Beweis stellen konnten.



Am Nachmittag des 21. Juni war es dann so weit. Als es um 14 Uhr klingelte, hatten wir bereits über die Mittagspause verschiedene Tische mit unserem alten Zeug und entsprechenden Preisschilden belegt. Zudem gab es Stände mit Kuchen und Getränken und natürlich den Tisch mit unserem Quiz. Die Kassen standen bereit und die Schüler unserer Klasse waren an den unterschiedlichen Ständen verteilt. Im Hintergrund lief gemütliche Verkaufsmusik. Auch für Sicherheitspersonal hatten wir gesorgt, damit weder gestohlen werden würde noch Müll in den falschen Mülltonnen landete. Sofort kamen zahlreiche Klassen in den Hall gestürmt. Ratzfatz verschwanden Kuchen, Getränke und die beliebtesten Gegenstände. Als die Tische übersichtlicher wurden, kamen immer noch weitere Schüler und bedienten sich bei dem, was noch übrig war. Sogar das Lehrpersonal shoppte fleißig mit. Für uns war es sehr anstrengend, stets höflich und gut gelaunt zu sein, die Besucher zu bedienen und Rückgeld zu berechnen. Nach etwas mehr als einer Stunde, waren wir komplett ausverkauft. Erschöpft stellten wir fest, dass absolut nichts mehr übriggeblieben war. Nun mussten wir noch aufräumen und die Tische säubern. An diesem Abend fielen alle ausgelaugt ins Bett.



Erwähnen wollten wir noch einen zusätzlichen Stand an unserem Flohmarkt. In den Wochen der Vorbereitung brachten wir einige alte Gegenstände mit, die sich zum Verkauf aber nicht mehr eigneten. Anstatt sie zu entsorgen, bauten wir sie um, bemalten, schnitten, klebten und ließen unserer Kreativität freien Lauf. So entstanden aus Dingen die eigentlich in der Tonne landen sollten, neue wiederverwertbare Artikel. Zum Beispiel bauten wir neben Dekoartikeln einen Kicker, eine Murmelbahn, Stifthalter oder Bilderrahmen. Dieses Konzept nennt man „Upcycling“ und ist eine weitere Möglichkeit, zur Nachhaltigkeit beizutragen. Unsere gebastelten Gegenstände stellten wir an diesem Tag aus, um den anderen Schülern Ideen für eigene Projekte zu geben.



Als wir in der Woche nach dem Flohmarkt wieder in der Schule zusammenkamen, waren wir natürlich gespannt auf unser Resultat. Zunächst bekam jeder das Kleingeld zurück, das er oder sie unserer Kasse beigesteuert hatte. Nachdem wir die Abrechnung gemacht hatten, zählten wir gemeinsam das gesammelte Geld. Wir hatten uns ein paar hundert Euro erhofft und waren äußerst überrascht, als wir schließlich eine

vierstellige Summe vor uns liegen hatten! Zu dem Moment hatte sich die ganze Mühe vollkommen gelohnt.

Zu dem Zeitpunkt hatten wir uns bereits bei unterschiedlichen Umweltorganisationen umfragt und eine positive Antwort von WWF Deutschland erhalten. Sie seien bereit unsere Spende entgegenzunehmen und uns anschließend am Laufenden zu halten, welche Projekte von unserem Geld finanziert werden würden. Nun ist zu diesem Projekt unser Teil getan und wir erwarten sehr gespannt die Neuigkeiten von WWF.

Als Fazit haben wir für uns festgehalten, dass wir mit diesem Projekt die Welt ein kleines Bisschen verbessern konnten. Allerdings ist uns bewusst, dass dies nicht ausreicht. Wir werden versuchen, Andere von unserem Einsatz zu begeistern und unseren Mitmenschen die Bedeutung der Nachhaltigkeit verständlich zu machen. Wir hoffen auf diese Weise die Stimme von uns Kindern hörbar zu machen, damit alle mithelfen können, unsere Zukunft wieder schöner zu gestalten.

Jeder kann mithelfen: Schaltet das Licht aus, wenn ihr den Raum verlasst, dreht den Wasserhahn beim Zähneputzen zu, vermeidet Artikel im Plastik zu kaufen, nutzt wenn möglich Fahrrad oder Bus, verschenkt alte Kleidung an Freunde oder Familienmitglieder, trennt euren Müll richtig... Wenn jeder von uns nur zwei weitere Menschen zur nachhaltigeren Lebenseinstellung bewegt, wäre unsere Zukunft gesichert.

Vielen Dank für das Lesen! Vor allem nochmal Danke an und unsere Eltern, die uns von zu Hause so fleißig unterstützt haben. Auch beim Lehrpersonal wollen wir uns für die aktive Teilnahme an unserem Flohmarkt bedanken. Und von WWF freuen wir uns auf spannende Neuigkeiten.

Die Schüler der Klasse 4.1C

Marché aux puces pour les élèves de l'école fondamentale de Koetschette

Dans cet article, nous souhaitons faire part de notre expérience dans le cadre d'un projet que nous avons élaboré et mis en œuvre nous-mêmes, dans l'espoir de faire connaître notre action à d'autres.

Tout à commencer dans notre classe. En vie et société nous avons eu le thème de la gestion durable de notre terre. Nous nous sommes informés sur le sujet et avons été choqués par certaines découvertes. Nous avons compris que la Terre souffrait de notre consommation. L'électricité que nous consommons, les déchets que nous créons, les émissions polluantes que nous produisons contribuent tous à la destruction de la nature qui nous entoure. Si nous continuons ainsi, notre planète finira par ne plus être habitable. D'une part, il était intéressant d'apprendre quelque chose sur ces sujets, mais d'autre part, nous voulions aussi faire quelque chose. Nous voulions apporter notre contribution à l'amélioration de la situation et nous espérons que d'autres pourront faire de même.



Nous avons donc commencé à agir de manière plus durable au quotidien. Nous avons par exemple appris à trier correctement les déchets, à ne pas toujours acheter tout ce qui est en plastique, à ne pas gaspiller l'eau et l'électricité et à ne pas changer de vêtements ou de chaussures dès qu'ils ne nous plaisent plus.

Notre excursion à la fabrique de tissus du « Naturpark Öewersauer » a été très marquante. On nous y a expliqué le « chemin des vêtements ». Ce chemin est très long. De la récolte du coton dans les champs, on part vers d'autres pays pour nettoyer le coton et le filer en un fil. Dans d'autres pays encore, ce fil est transformé en tissu pour un salaire terrible, puis en vêtements. Ce n'est qu'ensuite que les vêtements sont transportés dans nos pays pour y être vendus. Il existe en outre d'autres processus de fabrication à partir de laine de mouton, de soie ou de fibres synthétiques.

Ce processus génère beaucoup de pollution, consomme énormément d'eau et d'électricité et sous-paie la main-d'œuvre. Et tout cela pour que nous puissions acheter de nouveaux vêtements tous les quelques mois. Nos vêtements usagés sont ensuite renvoyés dans les pays pauvres, où ils finissent sur d'immenses tas d'ordures, où ils ne se décomposent que lentement et peuvent rester des décennies.

En tant que classe, nous avons donc voulu changer quelque chose. Nous avons cherché des idées, nous nous sommes consultés et nous avons finalement décidé d'organiser un marché aux puces. Nous pouvions ainsi faire d'une pierre deux coups. D'une part, nos vieilles affaires, dont nous n'avons plus besoin, trouveraient une nouvelle utilité au lieu de finir à la poubelle. D'autre part, nous pouvions récolter de l'argent que nous utiliserions pour un projet durable. Nous avons travaillé pendant près de deux mois à la préparation. Les rôles ont été distribués et chacun a apporté sa contribution. Il a fallu dresser et décorer les tables, acheter des assiettes, des gobelets,

de l'eau et du sirop, certains ont préparé des gâteaux et nous avons besoin de monnaie pour notre caisse.

D'autres encore se sont occupés de trouver une date appropriée et d'obtenir les autorisations nécessaires. Nous avons conçu un dépliant pour présenter notre idée au personnel de l'école et motiver tout le monde à visiter notre marché. Nous avons également dû rédiger une lettre aux parents, car ils devaient nous aider à trier suffisamment de vieux vêtements, jouets et livres à la maison. De plus, nous voulions proposer un quiz pour que les autres élèves puissent montrer leurs connaissances sur le thème de la durabilité.



L'après-midi du 21 juin, le moment était venu. Lorsque la sonnette a retenti à 14 heures, nous avions déjà occupé plusieurs tables pendant la pause de midi avec nos vieilles affaires et les étiquettes de prix correspondantes. Il y avait également des stands de gâteaux et de boissons, et bien sûr la table avec notre quiz. Les caisses étaient prêtes et les élèves de notre classe étaient répartis sur les différents stands. Une musique de vente agréable était diffusée en arrière-plan. Nous avons également prévu du personnel de sécurité pour éviter les vols et les déchets dans les mauvaises poubelles.

De nombreuses classes se sont immédiatement précipitées dans le hall. Les gâteaux, les boissons et les objets les plus populaires ont disparu en un clin d'œil. Lorsque les tables sont devenues plus claires, d'autres élèves ont continué à venir se servir dans ce qui restait. Même le personnel enseignant s'est mis à faire du shopping. Pour nous, c'était très fatigant d'être toujours polis et de bonne humeur, de servir les clients et de facturer la monnaie.

Au bout d'un peu plus d'une heure, nous étions complètement vendus. Épuisés, nous avons constaté qu'il ne restait absolument rien. Il ne restait plus qu'à ranger et à nettoyer les tables. Ce soir-là, tout le monde s'est couché, épuisé.



Nous voulions également mentionner un stand supplémentaire lors de notre marché aux puces. Au cours des semaines de préparation, nous avons apporté quelques vieux objets qui ne convenaient plus à la vente. Au lieu de les jeter, nous les avons transformés, peints, découpés, collés et avons laissé libre cours à notre créativité. C'est ainsi que des objets qui auraient dû finir à la poubelle ont donné naissance à de nouveaux articles réutilisables. Par exemple, en plus des articles de décoration, nous avons construit un kicker, un circuit de billes, des porte-stylos ou des cadres photo. Ce concept s'appelle « upcycling » et c'est une autre façon de contribuer à la durabilité. Nous avons exposé nos objets bricolés ce jour-là afin de donner aux autres élèves des idées pour leurs propres projets.



Lorsque nous nous sommes retrouvés à l'école la semaine suivante, nous étions naturellement impatients de voir le résultat. Tout d'abord, chacun a récupéré la monnaie qu'il ou elle avait versée dans notre caisse. Après avoir fait les comptes, nous avons compté ensemble l'argent récolté. Nous espérions quelques centaines d'euros et avons été extrêmement surpris de voir que nous avons finalement une somme à quatre chiffres devant nous ! À ce moment-là, tous nos efforts avaient été récompensés.



A cet instant, nous nous étions déjà renseignés auprès de différentes organisations environnementales et avons reçu une réponse positive de WWF Allemagne. Ils sont prêts à accepter notre don et à nous tenir au courant des projets qui seront financés avec notre argent. Nous avons maintenant fait notre part du travail et attendons avec impatience les nouvelles de WWF.

En résumé, nous avons constaté que ce projet nous a permis d'améliorer un peu le monde. Nous sommes toutefois conscients que cela ne suffit pas. Nous allons essayer d'enthousiasmer d'autres personnes par notre engagement et de faire comprendre à nos concitoyens l'importance de la durabilité. Nous espérons ainsi faire entendre notre voix d'enfants, afin que tous puissent contribuer à rendre notre avenir plus beau.

Tout le monde peut aider : Éteindre la lumière en quittant la chambre, fermer le robinet en se brossant les dents, éviter d'acheter des articles sous emballage plastique, utiliser si possible le vélo ou le bus, donner de vieux vêtements à des amis ou à des membres de la famille, trier correctement ses déchets... Si chacun d'entre nous pouvait inciter deux autres personnes à adopter un mode de vie plus durable, notre avenir serait assuré.

Merci beaucoup pour votre lecture ! Merci surtout à nos parents qui nous ont soutenus avec tant d'enthousiasme depuis la maison. Nous remercions également le personnel enseignant pour sa participation active à notre marché aux puces. Quant au WWF, nous attendons avec impatience des nouvelles excitantes.

Les élèves de la classe 4.1C

12. Juli - Schoulfest « Kietschter Schoulfestlaf »

12. Juli 2024
KIETSCHTER
SCHOULFESTLAF

14:00 Laf vun de Schoukanner
Départ de la course des élèves
D'Elteren duerfen hir Kanner ufeiere kommen
Les parents peuvent venir encourager leurs enfants

15:30 Präiswvverreechung fir d'Schoukanner
Remise des prix aux élèves

16:00 Ufank vum Schoulfest
Ouverture de la fête scolaire
Ofhuele vun den Dossarden tëscht 16:00 an 16:45
Retrait des dossards entre 16:00 et 16:45

17:00 Start vum Schoulaf fir Jiddereen
Départ de la course scolaire pour tout le monde
Course lwwer eng Streck vu 5km mat Umeldung - 5€ Participatioun pro Loeffer
Course avec inscription sur une distance de 5km - participation de 5€ par coureur

18:00 Präiswvverreechung
Remise des prix aux gagnants

19:30 Ofschloss vun de Festlickeeten
Fin des festivités

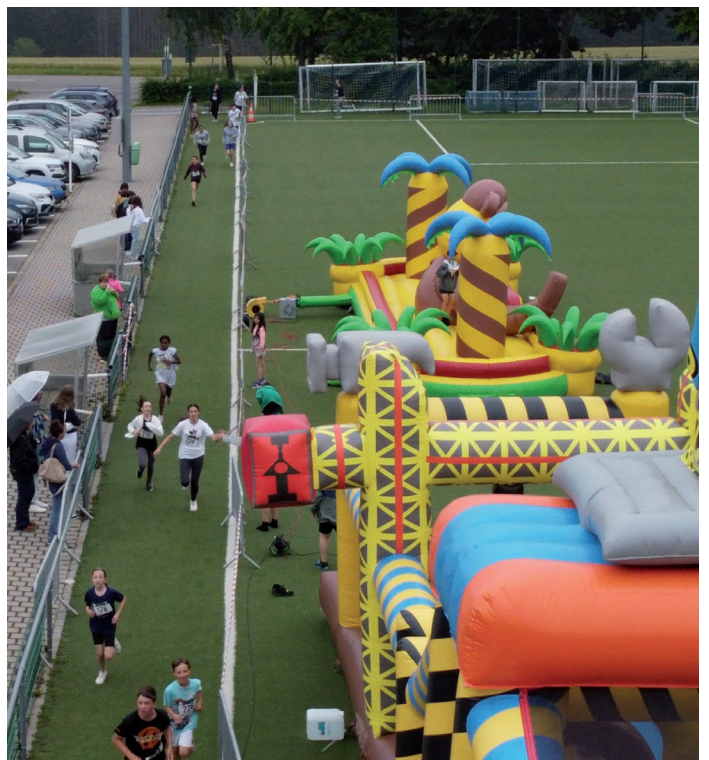
Fir lessen a Gedrénks ass gesuergt
Restauration et boissons sur place

Spiller a **MEGA** Animatioun laanscht d'Streck!
Jeux et animation le long du parcours!

***Umeldung bis de 5. Juli - mat Erléis fir e gudden Zweck**
**Inscription jusqu'au 5 juillet - les recettes seront versées à une bonne cause*

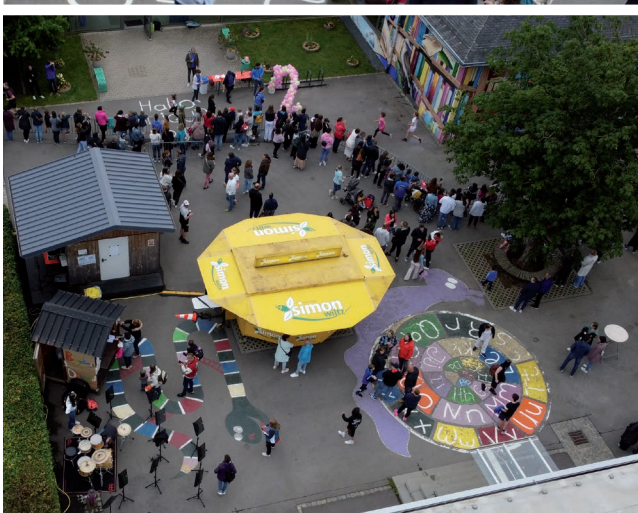
Weider Informatioun fannt dir op www.ecole-koetschette.lu
oder andeems dir de QR-Code scannt.
Vous trouverez plus d'informations sur www.ecole-koetschette.lu
ou en scannant le code QR.

Gemeng Rammerich
ARCUS
am Diergicht, vu Kanner, Jugend a Famill





E sportlechen Dag um Schoulfest zu Kietscht



LINKS, RECHTS, LINKS...

- Ich gehe immer auf der sicheren Seite des Bürgersteigs, weit weg von der Straße.
- Ich überquere die Straße am Fußgängerstreifen: bei Rot bleibe ich stehen, bei Grün darf ich gehen, doch trotzdem bleibe ich achtsam. Sind keine Ampeln vorhanden, schaue ich nach links, nach rechts und nochmal nach links bevor ich die Straße überquere.
- Ist kein Fußgängerstreifen vorhanden, bleibe ich dort stehen, wo die Straße überschaubar ist und die Autofahrer mich sehen können. Danach links, rechts, links...



ELTERN GEHEN MIT GUTEM BEISPIEL VORAN!

- Erklären Sie Ihren Kindern die wesentlichen Verkehrsregeln.
- Machen Sie Ihre Kinder auf die Gefahren der Straße aufmerksam.
- Gehen Sie den Schulweg mehrmals gemeinsam ab.
- Beachten auch Sie die Verkehrsregeln: halten Sie nicht mit dem Wagen auf dem Fußgängerstreifen oder auf dem Bürgersteig!
- Lassen Sie Ihr Kind nur zur Seite des Bürgersteigs aus dem Auto ein- und aussteigen.

ICH BIN SICHTBAR!

Damit mich die Autofahrer im Dunkeln besser sehen,

- trage ich helle Kleidung;
- klebe ich reflektierende Bänder auf meine Kleidung und auf meine Schultasche;
- ziehe ich eine Sicherheitsweste über.

SICHERHEITSGURT UND KINDERSITZ!

Auch für kurze Fahrten!

- Im Auto muss man immer angeschnallt sein, entweder mit dem Gurt oder im Kindersitz.
- Kinder zwischen 3 und 17 Jahren, welche noch keine 150cm groß sind, müssen in einem für ihre Größe und ihrem Gewicht entsprechenden Kindersitz Platz nehmen oder eine Sitzerhöhung nutzen.



Erhöhte Vorsicht zum Schulanfang

Vor allem Kleinkinder kennen die Gefahren im Straßenverkehr nicht und sind aufgrund ihrer Größe weniger sichtbar für den Autofahrer. Zudem können sie zum Schulanfang aufgeregt sein und daher die wesentlichen Verkehrsregeln vergessen.

Zusätzliche Vorsicht ist daher seitens aller Verkehrsteilnehmer gefragt:

- Seien Sie achtsam und passen Sie auf Kleinkinder auf.
- Passen Sie Ihre Geschwindigkeit in der Nähe von Schulen an.



GAUCHE, DROITE, GAUCHE ...

- Je marche toujours du côté sûr du trottoir, loin des voitures.
- Je traverse la rue au passage pour piétons en veillant aux feux de circulation : au rouge je dois m'arrêter, au vert je peux marcher mais je reste attentif. S'il n'y a pas de feux de circulation, je regarde à gauche, à droite et encore une fois à gauche avant de traverser la rue.
- S'il n'y a pas de passage pour piétons, j'attends au bord de la chaussée à un endroit où je vois bien la chaussée et où les automobilistes m'aperçoivent également. Ensuite gauche, droite, gauche...



LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE !

- Expliquez à votre/vos enfant(s) les règles élémentaires de la circulation.
- Sensibilisez votre/vos enfant(s) aux dangers de la route.
- Parcourez plusieurs fois le chemin de l'école ensemble.
- Respectez vous-même les règles du Code de la route : ne stationnez pas sur les passages pour piétons ou sur le trottoir.
- Faites en sorte que votre enfant monte et descende toujours de la voiture du côté du trottoir.

JE SUIS VISIBLE !

Pour que les automobilistes m'aperçoivent plus facilement dans le noir, je porte :

- des vêtements clairs,
- des bandes réfléchissantes sur mes vêtements et sur mon cartable,
- un gilet de sécurité.

CEINTURE DE SÉCURITÉ ET SIÈGE POUR ENFANTS !

Même pour des trajets courts !

- En voiture, il faut toujours être attaché, soit avec la ceinture, soit dans le siège pour enfants.
- Un enfant âgé entre 3 et 17 ans accomplis dont la taille n'atteint pas 150 cm, doit prendre place dans un siège pour enfants ou un rehausseur qui correspond à sa taille et son poids.

Vigilance accrue lors de la rentrée des classes

Surtout les enfants plus jeunes ne se rendent pas encore compte des dangers de la route et sont moins visibles à cause de leur petite taille. S'y ajoute une certaine agitation lors de la rentrée scolaire qui peut leur faire oublier les règles élémentaires de la circulation. Une attention particulière est donc requise de la part de tous les usagers de la route :

- Soyez attentif et faites attention aux enfants.
- Adaptez votre vitesse aux abords des écoles.



Liebe Kinder,

Wisst ihr, worauf ihr
in der Nähe von Straßen
aufpassen müsst?

**Hier findet ihr die
wichtigsten Regeln.**



Chers enfants,

Est-ce que vous savez
à quoi vous devez faire
attention près des routes?

**Voici les règles les plus
importantes.**



Dear children,

Do you know what you
need to do when you are
next to a street?

**These are the most
important rules.**



Ich bringe mich nicht in Gefahr.



J'évite des situations dangereuses.



I avoid dangerous situations.



Auch auf dem Bürgersteig bin ich vorsichtig.



Aussi sur le trottoir, je fais attention.



I always pay attention – also on the sidewalk.





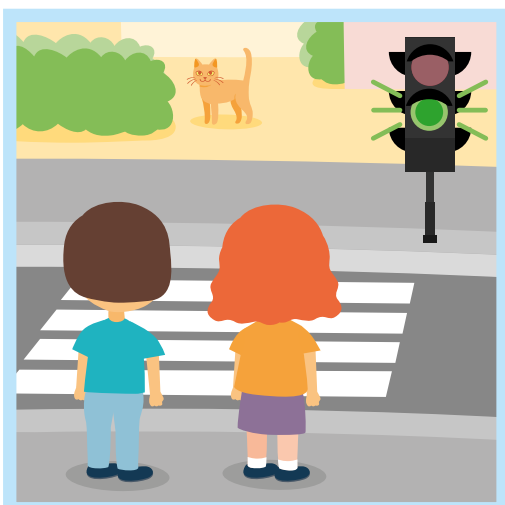
Ich schaue nach links, rechts, und nochmal nach links bevor ich eine Straße überquere.



Je regarde à gauche, à droite, et encore une fois à gauche avant de traverser une route.



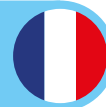
I check the left, right, and again the left side of the road before crossing it.



Ich überquere die Straße nur auf dem Fußgängerstreifen und wenn die Ampel grün zeigt.



Je traverse la route uniquement au passage pour piétons et lorsque les feux sont verts.



I only cross the road on a crosswalk and when the traffic lights are green.



Wenn es dunkel ist, trage ich helle oder bunte Kleidung, damit man mich sieht.



Lorsqu'il fait nuit, je porte des vêtements clairs et colorés pour qu'on me voie.



In darkness, I wear bright and colourful clothes, so that others can see me.





Den Transport ass vun
der Maison Relais bis bei
d'Kierch méiglech.
Le transport de la maison
relais à l'église est possible.

Por Rammerich Saint Valentin



Kateches & Kommioun
Aschreiwung fir d'Kateches 2024-2025
Aschreiwung fir d'Kommioun 2025

Wou: Rammericher Kierch
Wéini: dënschdes an donneschdes
mëttes vun 14:00 bis 15:30 Auer

Léif Elteren,

Déi nei Aschreiwunge fir d'Kateches a fir
d'Kommioun lafe bis de 15. September 2024.

Informatiounen kritt Dir op Facebook.

Umeldung per Mail: Frank.dimmer@cathol.lu

D'Formulaire fir d'Aschreiwunge fannt Dir op
eisem Site: <https://web.cathol.lu/article6545>

Catéchèse & communion
Inscription à la catéchèse 2024-2025
Inscription pour la communion 2025

où: Église de Rambrouch
quand: mardis et jeudis
après-midis de 14h00 à 15h30 heures

Chers parents,

Les inscriptions pour la catéchèse et la
communion débiteront le 15 septembre 2024.

Informations sur facebook.

Inscription par mail: Frank.dimmer@cathol.lu

Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur notre
site: <https://web.cathol.lu/article6545>

Titulaires:

Frank Dimmer
frank.dimmer@cathol.lu
tél.: 691 552 233

Sonja Kettmann
sonja.kettmann@education.lu
tél.: 621 247 502
adresse: 38, rue de la Poste L-8824 Perlé





BICHERBUS

2024 - 2025

September - Februar

wuer a wéini kënnt de Bicherbus

DËNSCHDES T 11

Bungeref	09:10 - 10:10	24. September
Bauschelt	10:30 - 11:10	15. Oktober
Wëntger	13:10 - 13:50	05. November
Cliäref	14:10 - 14:40	26. November
Wëlwerwolz	15:10 - 15:45	17. Dezember
		21. Januar
		11. Februar



Action ReUse - School

Een zweet Liewen fir Är
Schoulsaachen a
Schreiwmaterial

Une deuxième vie pour
vos affaires scolaires



SERVICE KRANK KANNER DOHEEM



BETREUUNG VU KRANKE KANNER DOHEEM
GARDE D'ENFANTS MALADES À DOMICILE
BETREUUNG VON KRANKEN KINDERN ZU HAUSE



TEL.: 48 07 79
WWW.SKKD.LU
INSCRIPTION EN LIGNE



Le Service « Krank Kanner Doheem » est financé par la participation des parents, des dons et par une convention entre Femmes en Détresse a.s.b.l. et le Ministère de l'Égalité entre les femmes et les hommes.



DEMANDE DE DISPENSE DE SUIVRE LES COURS

Madame la titulaire de classe, Monsieur le titulaire de classe,
Madame la présidente d'un comité d'école, Monsieur le président d'un comité d'école,

Par la présente, je soussigné(e) vous prie de bien vouloir accorder à mon enfant une dispense de fréquentation des cours conformément à l'article 12 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire (cf. fin du document).

Vous trouverez tous les détails nécessaires ci-dessous.

Données concernant la personne responsable

Nom(s) :	Prénom(s) :	
Adresse :	Code postal :	Localité :
N° téléphone :	Courriel :	

Données concernant l'élève

Nom(s) de l'enfant :	Prénom(s) de l'enfant :	
Matricule : _ _ _ _ _	Cycle :	Titulaire de classe :

Données concernant la dispense de suivre les cours

Date du début de l'absence :	Date de la fin de l'absence :	Nombre de jour(s) scolaire(s) :
Motivation détaillée de l'absence :		

Important : La présente demande est à remettre au titulaire de classe / au président du comité d'école au plus tard 3 jours ouvrés avant le début de l'absence. Cette demande ne concerne que l'élève mentionné ci-dessus.

Date de la demande :	Signature des personnes titulaires de l'autorité parentale :
----------------------	---

Dispense

accordée refusée Transfert de la demande à l'autorité compétente

Motif du refus de la demande*

La demande de dispense ne correspond à aucun des motifs invoqués par l'article 12 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire précitée.

Motivation du refus :

(* Des informations concernant vos droits en matière de recours sont reprises sur la 2^e page du formulaire.)

Transfert de la demande à l'autorité compétente par l'école

Votre demande de dispense dépasse la durée de cinq jours consécutifs ou l'ensemble des dispenses accordées dépasse quinze jours sur une même année scolaire et elle est donc transférée par le/la titulaire de classe ou le/la président(e) du comité d'école au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (Service de l'enseignement fondamental – obligationscolaire@men.lu) pour traitement conformément à l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 8 juin 1979 relatif à la procédure à suivre par les administrations relevant de l'Etat et des communes.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.
Luxembourg, le

Nom et signature du (de la) titulaire / du (de la) président(e) du comité d'école (biffez s.v.p. ce qui ne convient pas)

Informations à l'attention de la(des) personne(s) titulaire(s) de l'autorité parentale

Législation :

Art. 12 de la loi du 20 juillet 2023 relative à l'obligation scolaire publiée dans le mémorial A N° 460 du 27 juillet 2023 :

« (1) **Des dispenses de suivre les cours, activités et stages obligatoires peuvent être accordées, sur demande, pour cause d'événement important de famille, d'activité culturelle, d'activité sportive, d'activité de bienfaisance ou d'activité civique.** La **demande écrite et motivée** doit être présentée par les personnes titulaires de l'autorité parentale au plus tard trois jours ouvrés avant le début de l'absence sollicitée.

(2) Les dispenses sont accordées :

1° par le titulaire de classe, pour une durée ne dépassant pas une journée ;

2° par le président du comité d'école ou le responsable d'école pour une durée ne dépassant pas cinq jours consécutifs ou lorsque l'ensemble des dispenses accordées ne dépasse pas quinze jours sur une même année scolaire ;

3° par le ministre pour une durée dépassant cinq jours consécutifs ou lorsque l'ensemble des dispenses accordées dépasse quinze jours sur une même année scolaire.

(3) L'autorité dispensatrice peut exiger des pièces justificatives avant la prise de décision. »

Voies de recours :

Un **recours contentieux** contre la présente décision peut être introduit devant le tribunal administratif. Ce recours doit être intenté par requête signée d'un avocat à la Cour dans les trois mois à compter de la notification de la présente. Dans le même délai, un **recours gracieux** peut être formé par écrit auprès du directeur de région concerné. Dans ce cas, le délai pour introduire le recours contentieux est suspendu. Si dans les trois mois à compter de l'introduction du recours gracieux une nouvelle décision intervient ou si aucune décision n'intervient, un nouveau délai de trois mois pour introduire le recours contentieux devant le tribunal administratif commence à courir.

Une **réclamation peut être introduite auprès du Médiateur** – Ombudsman. Veuillez noter que cette réclamation n'interrompt ni ne suspend les délais légaux des recours gracieux et contentieux. Le médiateur ne peut pas modifier la décision prise, mais peut intervenir auprès de l'autorité compétente afin d'essayer de trouver un arrangement.

Pour plus d'informations concernant vos droits en matière de recours, il vous est loisible de consulter la rubrique « Recours contre un acte administratif » sur le site ci-après : <https://guichet.public.lu/fr.html>.



ABSENCE

Rappel : N'oubliez pas d'excuser votre fille/fils avant 8 heures au n° de téléphone 23 64 19 XX.

Nom et prénom de l'élève :
(Vor- und Nachname des Schülers)

.....

Cycle et titulaire :
(Zyklus und Lehrer)

Cycle _____ / M./Mme _____

Date de l'absence :
(Tag der Abwesenheit)

_____, le ____ / ____ / _____

Heure de l'absence :
(Stunde der Abwesenheit)

de ____ h ____ à ____ h ____

Motif :
(Ursache)

o maladie, consultation médicale URGENTE
o impossibilité matérielle de se rendre à l'école
o important événement de famille

.....
Nom du représentant légal
(Name des gesetzlichen Vertreters)

.....
Date et signature
(Datum und Unterschrift)



ABSENCE

Rappel : N'oubliez pas d'excuser votre fille/fils avant 8 heures au n° de téléphone 23 64 19 XX.

Nom et prénom de l'élève :
(Vor- und Nachname des Schülers)

.....

Cycle et titulaire :
(Zyklus und Lehrer)

Cycle _____ / M./Mme _____

Date de l'absence :
(Tag der Abwesenheit)

_____, le ____ / ____ / _____

Heure de l'absence :
(Stunde der Abwesenheit)

de ____ h ____ à ____ h ____

Motif :
(Ursache)

o maladie, consultation médicale URGENTE
o impossibilité matérielle de se rendre à l'école
o important événement de famille

.....
Nom du représentant légal
(Name des gesetzlichen Vertreters)

.....
Date et signature
(Datum und Unterschrift)

Adresses utiles

Liste des numéros de téléphone du centre scolaire et sportif de Koetschette :

- | | |
|-------------------------|-------------|
| a) Concierge | 23 64 19 28 |
| b) Salle de conférences | 23 64 19 53 |
| c) Piscine | 23 64 19 71 |

Site internet de l'administration communale de Rambrouch: www.rambrouch.lu

Site internet de l'école fondamentale de Koetschette : www.schoul-kietscht.lu

Page Facebook de la Commission communale du vivre-ensemble interculturel de la Commune de Rambrouch



Président de la commission scolaire : Madame Myriam BINCK Adresse postale : Administration Communale de Rambrouch 19, rue Principale L-8805 Rambrouch	Président du comité d'école Monsieur Paul HERMES Adresse postale : Centre scolaire et sportif de Koetschette 1, rue de la Paix L-8821 Koetschette Mail : paul.hermes@education.lu comite@schoul-kietscht.lu
Directeur de l'Enseignement fondamental Monsieur Patrick MERGEN Adresse postale : Direction de région REDANGE (Région 13) 74, Grand Rue L-8510 Redange Mail : secretariat.redange@men.lu Tél : 24 75 58 40	Chargée de direction des structures d'accueil : Madame Ramona FERREIRA-BAUM Adresse postale : Centre scolaire et sportif de Koetschette 1, rue de la Paix L-8821 Koetschette Mail : mr.rambrouch@arcus.lu Tél : 23 64 19-80 (direction) 23 64 19-81 (accueil matinal)
Secrétariat communal / Service enseignement service.scolaire@rambrouch.lu Monsieur Georges Weissgerber georges.weissgerber@rambrouch.lu Tél : 23 64 09 27 Madame Monique Berg monique.berg@rambrouch.lu Tél : 23 64 09 25 Adresse postale : Administration Communale de Rambrouch 19, rue Principale L-8805 Rambrouch	Représentants actuels des parents d'élèves : Monsieur Mike Dusemang Monsieur Romeo Dragusic Monsieur Marc Kalmes Mail: comitedesparents@schoul-kietscht.lu



Pour l'année scolaire 2024/2025, nous comptons sur une excellente collaboration avec les parents et souhaitons aux élèves une année pleine de succès.